

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne... 20 c.  
Réclames, —... 30  
Faits divers, —... 75

RÉSERVES SONT FAITES  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LAVITTE et Co, Place de la Bourse, 8.

ABONNEMENT.

Saumur : 30 fr.  
Un an... 16  
Six mois... 8  
Trois mois... 4  
Poste : 25 fr.  
Un an... 18  
Six mois... 10  
Trois mois... 5

On s'abonne :

A SAUMUR, Chez tous les Libraires;  
A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Talbot, 10.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

30 Juillet 1877.

## Voyage du Maréchal.

D'Orléans, le Maréchal s'est rendu directement à Bourges, où il est arrivé à 14 heures du soir. Il a couché à la préfecture.

Lelendemain matin, de bonne heure, il est parti pour le camp d'Avor. Après l'inspection et le déjeuner au camp, le Maréchal est revenu à Bourges, où il a fait son entrée solennelle.

Les troupes de la garnison, commandées par le général Ducrot, ont été à sa rencontre.

Bourges, 27.

Une grande animation règne dans notre ville; partout les ouvriers sont à l'œuvre; les rues que le Maréchal a parcourues sont pavoisées de drapeaux et d'oriflammes; les maisons sont garnies de cordons de lampions; on ne trouvait plus dans les magasins ni lampions ni verres de couleurs.

La fête populaire, offerte par les souscriptions spontanées des habitants, est magnifique.

L'avenue de la Préfecture ainsi que l'hôtel et ses jardins sont illuminés.

Bourges, 29 juillet.

Hier, à 3 heures, le Maréchal a fait une visite à la fonderie, à l'arsenal et à l'École de pyrotechnie.

A 9 heures, il s'est rendu à l'Archevêché, où une estrade avait été préparée pour le recevoir.

Un magnifique feu d'artifice a été tiré, au milieu des acclamations les plus enthousiastes. Le Maréchal paraissait profondément ému de cette réception.

## LE MARÉCHAL A BOURGES.

28 juillet.

En revenant du camp d'Avor, le Maréchal

a fait son entrée à cheval et a été salué par cent coups de canon.

Il a parcouru la ville. M. le ministre de l'intérieur, le préfet, le maire et les trois adjoints suivaient en voiture.

Le Maréchal s'est rendu à la cathédrale et a été reçu par M<sup>r</sup> de la Tour-d'Auvergne. En sortant de la cathédrale, le Maréchal est remonté à cheval. Alors la foule l'a acclamé en criant : Vive le Maréchal ! Vive le Président !

Sur tout le parcours du cortège se rendant à la préfecture, tout le monde se découvrait respectueusement. On sentait que la foule était sympathique et émue.

La réception est enthousiaste. Les maisons sont pavoisées de drapeaux et ornées de guirlandes de fleurs.

Cris prolongés de : « Vive le Maréchal ! Vive le Président ! »

Arrivé à la préfecture, les réceptions ont eu lieu. M. le maire a prononcé un discours que nous donnons plus bas.

Puis, M. le président du conseil général a pris la parole, ainsi que M. le président du tribunal de commerce et M. le président de la cour d'appel.

### DISCOURS DU MAIRE DE BOURGES.

Monsieur le Maréchal,

Vous avez voulu visiter notre département; je viens au nom de tous vous en remercier. Nous sommes fiers et heureux de voir au milieu de nous celui que les représentants de la France ont choisi comme le plus digne pour remplir dans nos temps troublés le rôle suprême de ces anciens arbitres qui en étendant vers la lice leurs bras respectés faisaient cesser l'action et imposaient la trêve.

Nos calmes et laborieuses populations, répondant à votre sollicitude, ont interrompu les travaux, que nécessite une récolte abondante, pour venir vous saluer.

C'est qu'elles comprennent la grandeur de la mission que vous avez acceptée et qu'elles savent que vous la remplirez jusqu'au bout. Votre parole, cette parole dont personne

en Europe ne doute, nous en est en effet un sûr garant; vous ne faillirez pas à votre noble tâche.

A l'extérieur, vous saurez assurer la paix en conservant avec l'étranger des relations amicales.

A l'intérieur, vous saurez maintenir l'ordre en guidant et en soutenant sans exception tous ceux qui, comme vous et avec vous, défendent les principes éternels sur lesquels cet ordre repose, principes qui se résument en ces deux mots, devise de toute votre vie : DIEU, PATRIE !!!

Soyez donc, Monsieur le Maréchal, le bienvenu dans cette vieille cité, qui s'accroît, prospère et se transforme. Vous pourrez, en la parcourant, constater par vous-même combien, malgré les progrès accomplis, l'efficacité concours de votre gouvernement est encore nécessaire pour mener à bonne fin l'œuvre commencée et préparer à la ville de Jacques-Cœur un avenir qui soit digne de son long et de son glorieux passé.

### Discours du Maréchal.

« Monsieur le maire,

Je suis heureux d'avoir pu visiter la ville de Bourges, et je me sens vivement touché de l'accueil que j'y reçois.

J'en remercie ses habitants et le département du Cher tout entier.

Vous m'apportez en son nom des témoignages de confiance qui me sont aujourd'hui particulièrement précieux. Ils m'encouragent à suivre la politique que vous venez de définir : A l'extérieur, maintenir la paix; au dedans, marcher sur le terrain de la Constitution à la tête des hommes d'ordre de tous les partis; les protéger, non-seulement contre les passions subversives, mais contre leurs propres entraînements; réclamer d'eux qu'ils fassent trêve à leurs divisions pour écarter le radicalisme, qui est notre commun péril.

Voilà mon but, je n'en ai jamais eu d'autre. On a accusé mes intentions et dénaturé

mes actes; on a parlé de relations extérieures compromises, de Constitution violée, de libéré de conscience menacé.

On est allé jusqu'à évoquer le fantôme de je ne sais quel retour aux abus de l'ancien régime, de je ne sais quelle influence occulte que l'on a appelé le gouvernement des prêtres.

Ce sont là autant de calomnies. Le bon sens public en a déjà fait justice en France et à l'étranger.

Elles ne me décourageront pas un instant. Elles ne m'empêcheront pas d'accomplir ma tâche avec le concours des hommes qui auront été dans le pays les auxiliaires dévoués de ma politique.

J'ai la confiance, d'ailleurs, que la nation répondra à mon appel et qu'elle voudra, par le choix de ses nouveaux mandataires, mettre fin à un conflit dont la prolongation ne pourrait que nuire à ses intérêts et entraver le développement pacifique de sa grandeur. »

### UN INSTITUTEUR RADICAL.

On a gardé le souvenir des infâmes calomnies de la presse rouge contre une vénérable institutrice congréganiste de l'Yonne, faussement accusée de sévices contre deux de ses élèves. Le gouvernement d'alors s'était mis du côté des calomnieux, et ce ne sera pas sa moindre honte devant l'histoire.

Vers la même époque, la même presse fit grand tapage en faveur d'un instituteur laïque et radical qui, après avoir fait insulter le curé d'une commune voisine par les enfants de son école, en avait reçu la plus méritée des corrections. Le curé, cependant, accablé par les témoignages radicaux, avait été condamné pour violences. On se souvient encore du grand bruit que fit cette condamnation.

Nous recevons aujourd'hui de nouveaux renseignements sur cet instituteur, protégé par la presse radicale.

Dernièrement, un des enfants de l'école

## Feuilleton de l'Écho Saumurois.

### LES DEUX DEVISES.

C'était en 1845. Deux jeunes gens étaient debout dans le bureau des diligences de Cernay, où ils venaient arrêter des places pour Kayserberg. Tous deux semblaient avoir le même âge (environ vingt-quatre ans); mais leurs physionomies présentaient des différences remarquables.

Le plus petit était brun, pâle, prompt dans ses mouvements et d'une impatience qui trahissait, au premier coup d'œil, son origine méridionale; le second, au contraire, grand, blond et coloré, avait le type complet de cette race mélangée de l'Alsace, dans laquelle on trouve l'expansion française tempérée par la bonhomie allemande.

Tous deux avaient à leurs pieds de petites malles dont les adresses avaient été cachetées à la cire. Sur l'une d'elles, on lisait : Henri Fortin, de Marseille, et aux quatre coins, sur la cire qui portait l'empreinte du cachet, cette devise : Mon droit. Sur

l'autre était écrit : Joseph de Mulzen, de Strasbourg, et pour légende du cachet : Caritas.

Le buraliste venait d'inscrire leurs noms sur le registre, et y ajoutait la désignation sacramentelle : Avec deux malles, lorsque Henri demanda le pesage de celles-ci. Le buraliste déclara qu'il aurait lieu à Kayserberg; mais le jeune homme alléguant l'embarras d'une pareille formalité au moment de l'arrivée, en ajoutant qu'il avait le droit de la faire remplir sur-le-champ.

Le buraliste, ainsi pressé, s'obstina de son côté; Joseph voulut en vain s'entremettre en faisant observer à Henri qu'il leur restait à peine le temps nécessaire pour dîner.

En vertu de sa devise, le Marseillais ne céda jamais lorsqu'il croyait avoir raison, et il le croyait toujours.

La discussion se prolongea jusqu'au moment où le buraliste, fatigué, se décida à quitter la partie en remuant chez lui.

Henri voulut continuer avec le facteur; mais, par bonheur, celui-ci ne parlait qu'allemand. Il fallut donc se résigner à suivre à l'auberge son compagnon, sur lequel il retourna sa mauvaise humeur.

Dieu me pardonne! tu ferais damner un saint! s'écria-t-il, dès qu'il se trouva seul avec lui. Comment! tu ne me soutiens même pas contre cet entêté.

— Il me semble, répliqua Joseph en souriant, que c'était plutôt à lui qu'il eût fallu un soutien; tu entassais les arguments comme s'il se fût agi d'un procès qui pût compromettre ta fortune ou ton honneur.

— Il valait mieux, à ton avis, ne pas défendre son droit?

— Quand le droit ne vaut pas la peine d'être défendu...

— Ah! te voilà! interrompit Henri avec chaleur; tu es toujours prêt à céder, toi; il faut qu'on te marche sur la gorge pour que tu songes à te défendre. Au lieu de regarder le monde comme un champ de bataille, tu le regardes comme un salon où l'on se fait des politesses.

— Non, dit Joseph, mais comme un grand vaisseau dont les passagers se doivent une amitié et une tolérance réciproques. Chaque homme est mon ami jusqu'à ce qu'il se soit déclaré mon ennemi.

— Et moi, je l'estime mon ennemi jusqu'à ce qu'il se soit déclaré mon ami, reprit le Marseillais; c'est une prudence qui m'a toujours réussi, et je l'engage à y avoir recours à Kayserberg. Nous allons nous trouver là en présence des autres héritiers de notre oncle, qui ne manqueront pas de tirer l'héritage à eux le plus qu'il pourront; pour ma part, je suis décidé à ne leur faire aucune concession.

Tout en parlant, les deux cousins étaient arrivés

à l'auberge du Cheval-Blanc.

La salle à manger dans laquelle ils entrèrent se trouvait vide; mais une grande table était dressée à l'une des extrémités, et l'hôtesse venait d'y mettre trois couverts. Henri ordonna d'ajouter celui de Joseph et le sien.

— Faites excuse, monsieur, dit la femme, nous ne pouvons vous servir ici.

— Pourquoi cela? demanda le jeune homme.

— Parce que les personnes dont nous venons de mettre le couvert désirent manger seules.

— Qu'elles mangent dans leur chambre alors, reprit brusquement Henri; ici, c'est la salle et la table communes; tout voyageur a droit d'y entrer et de s'y faire servir.

— Que nous importe de dîner dans cette pièce ou dans une autre? demanda Joseph.

— Et qu'importe à ces personnes que nous y soyons? répliqua Henri.

— Elle sont venues avant monsieur, objecta l'hôtesse.

— Alors, ce sont les premiers arrivés qui font la loi dans votre auberge? s'écria Henri.

— Nous connaissons d'ailleurs ces personnes.

— Et vous tenez plus à elles qu'à nous?

— Monsieur doit comprendre que quand il s'agit de pratiques...

— Il faut que les autres voyageurs se soumettent à leur caprices?

de M.-M., après trois ou quatre jours de langueur, mourut dans les convulsions du tétanos. On ne savait à quelle cause attribuer une si subite maladie. Les parents de l'enfant apprirent que l'instituteur P. avait brutalement frappé le pauvre petit, l'avait renversé avec violence, et que la tête avait porté contre l'angle d'une table. Cinq ou six jours après l'enfant était mort.

On rechercha alors quels étaient les procédés disciplinaires familiers à M. P., instituteur de M.-M.; on découvrit que ses élèves passaient en hiver de longues heures à genoux dans la neige; en été, la tête découverte, sous le soleil le plus ardent. On a su qu'il a condamné un malheureux petit enfant à recevoir les crachats de tous ses condisciples rangés en file. L'enfant avait un ami, qui refusa de cracher; l'instituteur P. le mit à la porte à coups de pied.

Cette bête brute inspirait, à cause de ses attaches radicales, une terreur telle, que les parents du petit mort hésitèrent longtemps à porter plainte. Une députation des frères et amis, venus de la ville voisine, s'était rendue auprès du père: on l'avait fait boire, on l'avait effrayé, menacé de la vengeance des rouges, s'il parlait. Il fallut que le curé rendit le courage au pauvre homme, et lui apprit que les lois le sauveraient bien des vengeances radicales et feraient justice de la brutalité de P...

M. le curé avait tort; l'instituteur et ses amis eurent raison. Voici comment:

La rumeur publique provoqua une enquête, naturellement confiée à l'inspecteur d'Académie du département.

Cet inspecteur était affilié au radicalisme; l'instituteur P... était son frère et son ami. Il dirigea l'enquête de la manière suivante: Il vint s'installer dans l'école, à côté de l'instituteur, et il fit défiler, en prenant un air terrible, chacun des enfants, lui demandant s'il avait quelque chose à dire contre son maître.

Que pouvaient répondre ces petits enfants? La brutalité, les sévices habituels abrutissent les enfants et les rendent lâches. Que pouvaient-ils dire en face de leur bourreau? Ils se turent tous, excepté un: c'était peut-être celui qui avait refusé de cracher. Mais celui-là ne parla pas longtemps: l'instituteur prit sa grosse voix, la déposition fut courte et l'inspecteur satisfait.

Cependant, le village était trop justement indigné. Le préfet exigea de l'inspecteur d'Académie le déplacement de l'instituteur; l'inspecteur n'osa pas refuser: mais voici comment il parvint à rendre vaine la sollicitude du préfet:

Il transmit à P... l'arrêté qui le nommait instituteur au village de L..., lui donnant l'ordre d'attendre son successeur et de ne pas bouger avant qu'il fût arrivé. D'autre part, il écrivit à l'instituteur de L... qu'il était nommé à M.-M., mais il lui défendait de se rendre à son nouveau poste avant l'arrivée de son successeur. De cette façon chacun des deux attendait l'autre, et P... restait à M.-M.

L'inspecteur d'Académie vient d'être révoqué; mais le département supporte encore le scandale de la présence de P...

Telle est la confraternité radicale: la sœur Saint-Léon était un monstre contre lequel les ministres se liguèrent avec les radicaux de l'Yonne; l'instituteur P... est un grand homme que M. Sarcey protégera sans doute, dont on fera peut-être un député!

En attendant, la ligue radicale le sauve de la police correctionnelle, où fut traînée la sœur Saint-Léon par la volonté des ministres radicaux, bien qu'elle fût innocente.

HENRY DES HOUX.

## Guerre d'Orient.

Le bruit court que le gouverneur de Brousse a reçu l'ordre de tout préparer pour recevoir les administrations et le gouvernement.

Brousse, situé à une quarantaine de lieues de Constantinople, au pied du mont Olympe, passe pour être l'ancienne Prusa des rois de Bithynie. Elle servit de capitale aux premiers princes ottomans et conserve des souvenirs remarquables de cette grande époque. C'est d'ailleurs une ville de bois comme beaucoup de cités de l'empire ottoman; les tremblements de terre y sont fréquents, et les marais qui l'avoisinent occasionnent des fièvres très-violentes et très-difficiles à guérir.

On se rend de Constantinople à Brousse par deux chemins: la route de terre, qui part de Scutari, et la route de mer, qui conduit à Moudanié, l'ancienne Prusa maritime, la Kibotos des croisés, où le voyageur prend des chevaux de caravane qui le conduisent dans un jour environ jusqu'à l'ancienne capitale d'Osman.

Quel est le mobile qui a dirigé le divan dans sa détermination? Est-il décidé à résister à outrance et à sacrifier sa capitale comme firent les Russes pour Moscou en 1812?

L'invention des armes à longue portée a modifié considérablement la valeur stratégique de Constantinople. Aujourd'hui, ce n'est plus devant les vieilles murailles de Paléologues que se débattent les intérêts des belligérants; pas même sur les hauteurs de l'Okméidan (place de la Flèche), ancien champ de tir des janissaires, qui domine non-seulement la vieille Byzance, mais encore les faubourgs de Galata et de Péra, mais à Scutari, dont les collines, placées à quatre kilomètres environ de la capitale, battent l'Okméidan et toutes les campagnes environnantes. La clef de Constantinople n'est donc plus à Constantinople, mais à Scutari, qui en est séparé par toute la longueur du Bosphore; et l'abandon de la capitale ottomane par son gouvernement n'impliquerait pas nécessairement sa tranquille prise de possession par l'ennemi.

L'occupation de Gallipoli par les Anglais est au contraire une opération très-importante, beaucoup plus importante même au point de vue stratégique que celle de Constantinople.

La Chersonèse de Thrace, colonisée six ou sept siècles avant notre ère par les Athéniens, est une presqu'île de 40 à 50 kilo-

mètres de longueur, bornée à l'Est par les Dardanelles, à l'Ouest par la mer de Saros, au Sud par la mer Egée et au Nord par la Thrace. Sa largeur au point minimum, c'est-à-dire à l'isthme qui la joint à la terre ferme, est à peu près de deux lieues: c'est là que les Hellènes, pour arrêter les incursions des Thraces, avaient élevé ce fameux rempart de 6,000 pas appelé Xexamilion qui se dirigeait des Dardanelles vers la mer de Saros en suivant la ligne de hauteur qui établit une sorte de séparation naturelle entre la presqu'île et le continent.

La Chersonèse est bordée, tout le long des Dardanelles, d'une chaîne de hauteurs qui, surtout vers la Troade, dominent les monticules qui s'élèvent sur la côte d'Asie. De sorte que la possession de cette presqu'île, qui évoque un charmant souvenir historique et mythologique, comporte celle du détroit tout entier.

Gallipoli, qui se trouve tout à fait à son extrémité septentrionale — que les uns croient être l'ancienne Gallipolis, ville des Gaulois; d'autres Kallipolis, la belle ville, possède un très-bon port. Pour mettre cette importante position à l'abri de toute attaque, il suffirait de relever la ligne de *Boul-Hir*, que l'armée française avait construite en 1854. Sa longueur n'est que de six kilomètres et sa défense n'exigerait pas plus de vingt mille hommes.

De Gallipoli et de Scutari, l'escadre et l'armée anglaise domineront complètement les Dardanelles, la mer de Marmara et le Bosphore, et réduiront à rien l'occupation de Constantinople, sur laquelle les Russes comptent pour effrayer les Ottomans et leur imposer leurs conditions.

Dans les conditions que nous venons de faire connaître, l'occupation de Byzance par les Russes est une manœuvre plus que téméraire; elle allonge d'une manière désordonnée leur ligne d'opération, et la rend susceptible d'être coupée sur plusieurs points par les Ottomans demeurés maîtres des villes du quadrilatère, de Varna, de Bourgas, des bouches du Danube, dans lequel ils peuvent jeter une flottille de monitors commandée par des officiers européens.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

### PASSAGE DE TROUPES A SAUMUR.

Demain mardi 31 juillet. — Un détachement du 77<sup>e</sup> de ligne: 11 officiers, 259 hommes, 4 chevaux, allant du camp du Ruchard à Angers.

Jeudi 2 août. — Un autre détachement du même régiment, allant d'Angers au camp du Ruchard: 13 officiers, 351 hommes, 3 chevaux.

Vendredi 3 août. — Un troisième détachement du même régiment, allant aussi d'Angers au camp du Ruchard: 9 officiers, 352 hommes, 3 chevaux.

Ces détachements, formant un total de près de 1,000 hommes, coucheront à Saumur et seront logés chez les habitants des quartiers Saint-Pierre et de Nantilly.

— On vous servira ailleurs.

— Avec les restes de vos trois privilégiés, n'est-ce pas?

L'hôtesse parut blessée.

— Si monsieur craint de mal dîner au *Cheval-Blanc*, il y a d'autres auberges à Cernay, dit-elle.

— C'est à quoi je pensais, répliqua rapidement Henri en prenant son chapeau.

Et, sans écouter Joseph, qui voulait le retenir, il s'échappa rapidement et disparut.

Mulzen savait par expérience que le plus sûr était de laisser son cousin suivre librement sa boutade, et que dans ces occasions tout effort pour le ramener ne servait qu'à exalter ses dispositions militantes.

Il se décida donc à le laisser chercher fortune ailleurs et à se faire servir sans retard dans une pièce voisine. Mais au moment où il allait y passer, les trois personnes attendues parurent dans le salon. C'était une vieille dame avec sa nièce et un homme d'une cinquantaine d'années, qui paraissait leur servir de protecteur.

L'hôtesse, qui leur racontait ce qui venait de se passer, s'interrompit tout à coup à la vue de Joseph. Celui-ci salua et voulut se retirer; mais le conducteur des deux dames le retint.

— Je suis désolé, monsieur, dit-il avec bonhomie, du débat qui vient d'avoir lieu. En demandant à dîner seuls, nous voulions éviter certains

convives dont la conversation et les manières eussent pu effaroucher ces dames, mais non chasser les voyageurs du *Cheval-Blanc*, comme votre ami a paru le croire; et la preuve, c'est que je vous prie de vouloir bien vous asseoir à cette table avec nous.

Joseph voulut s'en défendre en affirmant qu'il n'était nullement blessé d'une précaution qu'il trouvait tout naturelle; mais M. Rosman (c'était le nom donné par les deux dames à leur conducteur) insista d'un ton si ouvert et si bienveillant, qu'il crut devoir céder.

La vieille dame, qui semblait avoir peu l'habitude des voyages, s'assit vis-à-vis de lui, avec sa nièce, en poussant un gémissement.

— Vous êtes lasse, Charlotte? demanda M. Rosman.

— Si je suis lasse! s'écria la vieille femme; passer un jour entier dans une voiture qui vous secoue comme une escarpolette! manger hors de ses heures; courir toutes sortes de dangers; car je ne sais pas comment nous n'avons pas versé cent fois: la diligence penchait toujours!... Ah! Seigneur! je voudrais que notre voyage fût fini pour une année de ma vie.

— Heureusement que le marché est impossible! fit observer la jeune fille, qui embrassa sa tante en souriant.

— Oui, oui, vous riez de cela, vous autres, re-

prit madame Charlotte d'un ton de bouderie demi-affectueuse; les jeunes filles, maintenant, n'ont peur de rien! elles voyagent sur les chemins de fer, en bateau à vapeur; elles iraient en ballon s'il y avait des services établis! C'est la Révolution qui les a rendues si hardies: avant la Révolution, les plus braves n'allaient qu'en charrette ou à ânes... Encore fallait-il avoir quelque affaire. J'ai souvent entendu dire à ma défunte mère qu'elle n'avait jamais voulu voyager qu'à pied.

— Aussi n'avait-elle point dépassé le chef-lieu de canton, fit observer M. Rosman.

— Ça ne l'a pas empêché d'être une digne et heureuse femme, répliqua madame Charlotte; quand l'oiseau a bâti son nid, il y reste. Aujourd'hui, l'habitude d'être toujours sur les grands chemins fait qu'on aime moins son foyer, sa famille; on s'accoutume à s'en passer; on a son chez soi partout. Ça peut être bien plus avantageux pour la société, mais ça rend chacun moins bon et moins heureux.

— Allons, Charlotte, vous en voulez aux voyageurs... à cause des cahots, dit M. Rosman gaiement; mais j'espère que votre prévention ne tiendra pas devant ce potage; on n'en fait pas de meilleur à Fontaine, j'en appelle à votre impartialité.

L'entretien continua ainsi sur un ton de douce familiarité. Joseph s'était d'abord renfermé dans un silence discret; mais M. Rosman lui adressa

La distribution solennelle des prix à l'Institut Saint-Louis aura lieu le mercredi 4<sup>e</sup> août, à une heure, sous la présidence de M<sup>re</sup> l'Evêque d'Angers.

Les travaux de dessin seront exposés dans une des salles de l'établissement, depuis le mardi 31 juillet, à midi, jusqu'après la distribution.

La distribution des prix au collège de Doué aura lieu le jeudi 2 août, également sous la présidence de Monseigneur.

La distribution des prix au collège communal de Saumur est fixée au vendredi 3 août. Elle sera présidée par M. le Sous-Préfet.

Un officier de l'armée qui appartient à Saumur par de nombreux liens de famille et par le séjour qu'il a fait à l'Ecole de cavalerie, M. Leclerc, chef d'escadrons au 22<sup>e</sup> régiment de dragons, vient d'être promu au grade de lieutenant-colonel du 16<sup>e</sup> régiment de dragons.

M<sup>lles</sup> Angèle Guittonneau, de Gennez, et Eugénie Charrier, de Montreuil-Bellay, deux élèves de la Retraite de Saumur, ont passé avec succès, devant la faculté d'Angers, les examens du 4<sup>e</sup> degré.

## PÈLERINAGE DE LOUDUN

### A NOTRE-DAME DES ARDILLIERS.

Le Loudunais vient de sceller encore une fois son antique alliance avec l'Anjou.

Cette alliance date de loin. Dès la fin du X<sup>e</sup> siècle, les puissants seigneurs de l'Anjou firent la conquête du Loudunais, et en transmirent la possession à leurs successeurs jusqu'à la mort du roi René, arrivée en 1480.

Ce fut donc pendant une longue période de cinq cents ans que la province du Loudunais se rattacha par des liens de dépendance à l'illustre et royale maison d'Anjou.

Loudun se glorifie d'avoir reçu dans ses murs le pompeux cortège de la princesse Mélisande et de Foulques V, comte d'Anjou, devenu par son mariage roi de Jérusalem et de Chypre. C'est à la munificence des nobles époux que cette ville doit la construction de la belle église romane de Sainte-Croix, comme elle dut plus tard à la pieuse générosité du roi René la construction de la chapelle gothique du Martray, dédiée à Notre-Dame de Recouvrance.

La fin du XV<sup>e</sup> siècle vit la rupture de l'Anjou et du Loudunais. Toutefois, quand vint à éclater les funestes guerres de religion, suscitées par le protestantisme, les deux provinces se trouvèrent associées dans la même lutte contre l'hérésie.

Loudun et Saumur subirent ensemble les mêmes destinées, et soutinrent longtemps les efforts de l'armée huguenote. Mais, après des alternatives répétées de succès et de revers, ce fut enfin le catholicisme qui demeura triomphant dans les deux cités: et comme

plusieurs fois la parole, et la conversation était devenue générale, quand on aperçut que la diligence était attelée. Tous se hâtèrent de saluer l'hôtesse et de gagner le bureau.

En y arrivant, Joseph aperçut son cousin qui accourait.

Le temps que Mulzen venait de mettre à dîner, l'avait passé à parcourir les auberges de Cernay sans rien trouver de préparé, et enfin, pressé par le temps, il s'était vu forcé d'acheter quelques fruits et un petit pain qu'il achevait!

Ce repas d'anachorète n'avait point, comme on doit le penser, adouci son humeur.

Joseph s'en aperçut et ne lui fit aucune question; on avait d'ailleurs commencé à prendre les voyageurs, et ils se préparaient à prendre leurs places lorsque le burlesque s'aperçut qu'il avait commis une erreur en les inscrivant, et que la voiture se trouvait au complet.

— Au complet! répéta Henri; mais vous avez reçu nos arrhes.

— Je vais vous les rendre, monsieur, répliqua-t-il.

— Du tout, s'écria le jeune homme; dès que vous les avez acceptées, il y a eu contrat conclu; nous; j'ai droit de partir, et je partirai.

(La suite au prochain numéro.)

preuve de cette éclatante victoire, Saumur peut montrer avec fierté son magnifique dôme de Notre-Dame des Ardilliers, Loudun la piété constante de ses habitants.

Depuis que l'élan des pèlerinages s'est inauguré dans toute la France, la ville de Loudun semble avoir adopté l'excellente coutume de faire un pieux voyage tous les ans à l'un des principaux sanctuaires avec lesquels les chemins de fer l'ont mise en communication. Après avoir vénéré, les années précédentes, Sainte-Radegonde de Poitiers et Saint-Martin de Tours, Loudun a souvenir cette année-ci qu'il y avait, à dix lieues de là, sur les bords ravissants de la Loire, un des plus beaux et des plus célèbres sanctuaires de Marie, le sanctuaire de Notre-Dame des Ardilliers!

C'est là que depuis longtemps réside la statue miraculeuse de la Vierge des Douleurs. Son origine se perd dans le lointain des âges. Mais l'édifice élevé en son honneur remonte seulement au siècle de Louis XIV, et apparaît, par son dôme gigantesque, par ses proportions grandioses et ses richesses d'architecture, véritablement digne de la majesté du grand Roi!

La Vierge des Douleurs! ce nom seul suffit à faire soupçonner combien de pèlerins, combien d'âmes affligées sont venues, depuis des siècles, demander secours à Notre-Dame des Ardilliers. — Car, pour connaître la douleur, que faut-il?... Être enfant de la race humaine, avoir vécu; et quand le divin Maître s'écrit dans l'Évangile: *Venez à moi, vous qui êtes chargés de peines!* on peut dire qu'il s'adressait non pas à une classe d'hommes, non pas à un peuple, mais à la pauvre humanité tout entière!

La Vierge des Douleurs, tant de fois implorée, et tant de fois compatissante aux prières de ses enfants, c'est Elle que nous allions invoquer avec confiance, en ces jours troublés et douloureux que nous traversons.

Le jeudi 26 juillet, sous la présidence des zélés curés de Saint-Pierre et de Saint-Hilaire, près de 500 pèlerins quittaient Loudun au lever de l'aurore. Le ciel semblait incertain, mais la protection de Marie nous valut ensuite une journée douce et radieuse.

La vapeur, légère comme le vent, nous emporta à travers les riches campagnes, toutes couvertes en ce moment de l'abondance des bénédictions de Dieu: *Benedicite coronam anni benignitatis tue!* Nous saluons au passage ceux qui moissonnent le froment de la terre, en leur souhaitant bon courage et bon cœur: nous allions, nous, moissonner plus loin le froment des Cieux!... Nous saluons encore les clochers et les châteaux qui bordent la route, et en moins d'une heure nous arrivons à Saumur, la ville coquette, mais aussi la ville de Notre-Dame des Ardilliers!

La pieuse caravane se rend de suite, par groupes séparés, à l'église Saint-Pierre, et s'organise aussitôt en procession, pour se rendre au sanctuaire de Notre-Dame, par la belle ligne des quais de la Loire.

Voyez-vous ces deux longues files de pèlerins qui s'avancent avec ordre, croix en tête et bannières déployées? Voyez-vous, d'un côté, les maisons blanches et les gracieux monuments de la ville, que domine la masse imposante du vieux donjon? Voyez-vous, d'un autre côté, cet horizon magnifique qui se perd dans un fond de verdure et de nuages, ces rives plaisantes, ce large fleuve qui s'écoule avec majesté vers l'Océan, tandis que la procession, comme un autre fleuve aux flots mouvants et animés, s'en va lentement vers cet océan de toutes grâces qui s'appelle Marie?... Ah! n'est-il pas vrai qu'il serait difficile de s'imaginer, même en rêve, un spectacle plus séduisant de toutes les beautés de la nature et de la religion?... Mais déjà nous voici arrivés, en chantant et en priant, sous le dôme de Notre-Dame.

M. l'archiprêtre de Saint-Pierre de Loudun commence la messe à l'autel principal. Ferventes prières, nombreuses communions, cantiques pleins d'allégresse, d'amour et d'espérance: voilà la matinée.

Le soir, à 4 heures, tous les pèlerins se rassemblaient de nouveau pour assister au chant des vêpres. L'enthousiasme du matin ne fit qu'augmenter. Qui pourrait dire l'effet saisissant produit sous cette voûte sonore, par le cantique du pèlerinage, que cinq cents voix chantaient à l'unisson sur l'air pieux et enthousiaste de l'hymne national de la Pologne?

Quand les bataillons polonais marchaient au combat, cet air sublime devait les en-

flammer et les faire tressaillir; quelque chose de pareil se passa dans nos cœurs, quand nous fîmes retentir avec force, sous le dôme des Ardilliers, l'invocation pour la France et pour l'église:

Jette un regard sur notre pauvre France  
Qui vit s'ouvrir l'abîme du malheur;  
Assure enfin sa douce délivrance  
En lui faisant un avenir meilleur!  
Pitié pour elle! amour à la patrie!  
Pitié, pitié, pour la noble meurtrie!...  
A toi nos cœurs se donnent tout entiers,  
Reine du Ciel, Vierge des Ardilliers!...

Avec espoir nous te prions encore  
Pour le Saint-Père et pour l'Église en pleurs!  
Fais resplendir la triomphante aurore  
Qui mettra fin à leurs longues douleurs.  
Pour alléger leur croix et leur martyre,  
Du haut des cieux, oh! daigne leur sourire!...  
A toi nos cœurs se donnent tout entiers,  
Reine du ciel, Vierge des Ardilliers!...

Le pèlerinage de Loudun ne fut pas seulement une fête d'émotions et de musique, mais il fut encore une fête d'éloquence, grâce à la parole de M. l'abbé Marais, dont la renommée a franchi depuis longtemps les limites du diocèse de Poitiers.

L'orateur prononça un discours qui n'était point, comme il l'a dit lui-même, laborieusement préparé; l'abondance des pensées y produisait peut-être ce que Boileau appelle un *beau désordre*. Malgré cela, l'orateur a su trouver parfaitement le chemin des âmes, en célébrant Marie sous le double titre de Vierge très-pure et de Refuge des pécheurs, titres qui nous font voir en elle la beauté unie à la bonté, la beauté la plus admirable unie à la bonté la plus indulgente.

Lacordaire a dit quelque part que le secret de l'éloquence, c'est de faire de la chaleur avec de la vérité. L'orateur de notre pèlerinage possède ce secret, qui lui a valu à Saumur un nouveau triomphe de parole.

L'instruction finie, Notre Seigneur vint mettre le comble aux grâces de la journée, en sortant de son tabernacle, pour verser sa bénédiction sur les cœurs émus; et enfin, puisque tout finit sur la terre (les jours de bonheur semblent s'envoler surtout avec des ailes plus rapides), vint le moment des derniers adieux. Selon la coutume établie, tous les ecclésiastiques se disposèrent en couronne devant l'autel de Notre-Dame et entonnèrent le cantique du départ, auquel toute l'assistance répondait par le pieux refrain de l'*Ave Maria*.

Puis, tandis que l'écho répète encore l'accent de nos voix, nous jelson un dernier coup d'œil aux splendeurs de la belle église: un coup d'œil au chef-d'œuvre artistique qui retrace si vivement la scène déchirante du calvaire et les douleurs de Marie; un coup d'œil à l'autel du Sacré-Cœur et de la Bienheureuse Marguerite, splendidement disposé et enrichi par les soins d'un généreux et fervent chrétien que nous avons regretté de ne plus retrouver ici; encore un coup d'œil à l'autel de sainte Madeleine, mélancolique et recueillie sous sa grotte de la Sainte-Baume... et nous partons!

Adieu donc, ô Marie! adieu à votre beau sanctuaire! adieu aux dignes prêtres qui nous ont accueillis près de vous! adieu aussi à la sympathique population de Saumur!... Vous, ô Marie, gardez toujours le souvenir de nos prières et de notre refrain de consécration:

A vous nos cœurs se donnent tout entiers,  
Reine du Ciel, Vierge des Ardilliers!...

ALPH. BLEAU, vicaire à Loudun.

Angers. — Le *Journal officiel* de samedi a donné ainsi qu'il suit la composition de la nouvelle municipalité d'Angers:

Maire: M. Lorient de Barny (Marie-Auguste-Edouard);  
Adjoint: MM. Oriolle (Julien-Ernest); Hébert (Raoul); de Richeteau de la Coude (Armand-Gustave-Marie).

Vendredi matin, un éboulement s'est produit, à la carrière des Fresnais, dans la galerie où dernièrement six ouvriers ont trouvé la mort. Le nommé Pierre Fouqueron, âgé de 56 ans, a eu la jambe droite cassée; un autre ouvrier, Mathurin Busson, a été blessé aussi, mais moins grièvement, à la jambe droite.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL D'ANGERS.

A l'audience de vendredi, le Tribunal correctionnel d'Angers a condamné le gérant du *Travailleur* à 300 fr. d'amende et à l'insertion du jugement dans tous les journaux d'Angers, pour publication

de fausse nouvelle de nature à porter préjudice au clergé. Le *Travailleur* avait dit qu'aux obsèques de M. Edmond Adam, un prêtre avait crié: *A bas la République!* et avait été arrêté.

A la même audience, un nommé Ricou, ouvrier, qui avait insulté deux officiers du 77<sup>e</sup> de ligne, a été condamné à 50 fr. d'amende, plus 5 fr. pour ivresse, et aux frais. Ricou, qui est un ancien militaire et dont les antécédents sont bons, a dû à l'intervention des officiers de n'être pas condamné à la prison.

Le Tribunal correctionnel a, dans cette même audience, condamné Louis Crétiu à six mois d'emprisonnement pour cris séditieux, outrages et coups aux agents, à 5 fr. d'amende pour ivresse, et aux frais. Crétiu avait été arrêté sur le boulevard de Saumur, criant: *A bas Mac-Mahon! Vive la République et les républicains! A bas les brigands et les chouans! La police est de la canaille!*

Un couvreur, nommé Robert, inculpé d'avoir frappé un agent qui l'a arrêté à la suite d'une rixe, et de l'avoir insulté en disant: *C'est rien que les agents et rien que le gouvernement,* a été condamné à deux mois de prison, 5 fr. d'amende pour ivresse, et aux frais.

Tours. — M<sup>me</sup> la maréchale de Mac-Mahon est à Tours depuis vendredi. Elle se propose de visiter les plus jolis châteaux des bords de la Loire. Samedi, elle a visité en détail la colonie de Mettray.

Samedi soir, M<sup>me</sup> la duchesse de Magenta a dîné à la Préfecture. Plusieurs personnes de Tours avaient été invitées.

Saint-Malo. — Cette ville vient d'être profondément altristée. Deux soldats appartenant au 47<sup>e</sup> de ligne se trouvaient mardi dernier sur des rocs, lorsqu'ils ont été enveloppés par une vague qui les a entraînés et noyés. Leurs cadavres ont été retrouvés dans la soirée à la marée basse.

L'enterrement a eu lieu le lendemain; tout le régiment y assistait.

La mort subite, surtout dans ces dernières années, est un des fléaux qui portent le plus fréquemment le deuil dans les familles. Elle s'attaque d'ordinaire à des vieillards malades ou à des hommes pleins de santé.

Mais un cas beaucoup plus rare, c'est la mort subite qui vient de frapper un enfant de dix ans, à la Milesse (Sarthe). Tout à l'heure il chantait et folâtrait sur l'herbe en gardant ses bestiaux; il était plein de vie et de santé; à neuf heures et demie il parlait encore avec la fermière, la femme Briole, chez qui il était vacher; et à dix heures, voyant rentrer les bestiaux sans leur gardien, celle-ci appelle Eugène Bouquet, c'est le nom de la victime de cette mort extraordinaire; — il ne répond pas; sa maîtresse se rend au pré où il était et le trouve étendu sur l'herbe; elle le relève, et il expire sans lui répondre, sans faire un mouvement, sans pousser une plainte.

Cet enfant a été, de la part des médecins, l'objet de l'examen le plus minutieux. Aucun indice extérieur ne fait croire à un accident quelconque ou ne donne lieu à des soupçons.

La cause de cette mort subite ne saurait être révélée que par l'autopsie du cadavre.

Publications de mariage.

Prosper-Georges-Hippolyte Bigeard, directeur de l'usine à gaz de Saumur, et Thérèse-Louise Taupin, sans profession, de Poitiers.

Germain-Gustave Piou, cavalier de manège, de Saumur, et Marie Boucher, domestique, même ville.

Aimé-Henri Chuché, pâtissier, de Saumur, et Ernestine-Zoé Boucher, maîtresse couturière, même ville.

Jean David, tailleur de pierre (veuf), de Saumur, et Victorine Baranger, couturière, même ville.

Dernières Nouvelles.

Paris, 30 juillet, 8 h. matin.  
Le Maréchal a quitté Bourges hier, à 40 heures 40 du soir, et est rentré à l'Élysée ce matin, à 5 heures.

M. de Fourton l'avait devancé, étant parti de Bourges à 4 heures 58.

La maréchale de Mac-Mahon, accompagnée de son fils Patrice, lieutenant de chasseurs à pied, et de sa fille, a visité vendredi Blois et ses environs. Samedi elle était à Tours et a visité la colonie de Mettray.

Hier matin, à 7 heures, le train de Brie, ligne de Vincennes, a été pris en écharpe à la bifurcation, près Sucy, par le train de grande ceinture. Quinze personnes ont été blessées, dont deux très-grièvement.

Sept journaux algériens sont poursuivis pour outrages au Maréchal.

Pour les articles non signés: P. GODET.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER

CIUDAD REAL A BADAJOZ

D'ALMORCHON AUX MINES DE HOUILLE DE BELMEZ  
Approuvée et constituée par décrets royaux des 20 août 1861 et 7 décembre 1864, et par acte authentique du 31 mai 1872

CONCESSIONNAIRE DE LA LIGNE DIRECTE DE MADRID A CIUDAD REAL

PAR LA LOI DU 15 DÉCEMBRE 1876  
CAPITAL SOCIAL: 50,000,000 DE FRANCS  
Représenté par 100,000 actions de 500 francs chacune entièrement libérées.

SOUSCRIPTION PUBLIQUE à 63,754 Obligations de 500 francs

CHACQUE OBLIGATION RAPPORTE 25 FRANCS d'intérêt annuel

Payable à Paris, à la Société de Crédit Industriel et Commercial, à Bruxelles et à Madrid  
Net de tous impôts présents ou futurs soit 12 fr. 50 net par semestre.

LES 1<sup>er</sup> AVRIL ET 1<sup>er</sup> OCTOBRE DE CHAQUE ANNÉE

Amortissement au pair en 90 ans, par tirages semestriels, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1877.

Cet emprunt représente la seule dette sociale; Il est garanti par: privilège hypothécaire en premier rang sur les 405 kilomètres actuellement en exploitation, inscrits aux registres de la propriété les 29 mai et 12 juin 1877, ainsi que sur les 170 kilomètres en construction entre Madrid et Ciudad Real (suivant acte authentique passé à Madrid le 2 juillet 1877).

Les 405 kilomètres en exploitation ont produit, pendant les 4 derniers exercices, une moyenne de bénéfice net de Fr. 1,435,779 par an.

PRIX D'ÉMISSION: 398 FR. 50

(Jouissance du 1<sup>er</sup> octobre 1877)

PAYABLES:

En souscrivant.....	30 »
A la répartition.....	68 50
Le 1 <sup>er</sup> septembre 1877.....	100 »
Le 15 octobre 1877.....	100 »
Le 1 <sup>er</sup> décembre 1877.....	100 »
Total à verser.. Fr.	398 50

Ce qui représente un placement à 6 fr. 25 %, sans tenir compte de l'amortissement. On peut se libérer par anticipation, sous escompte de 5 %.

LA SOUSCRIPTION SERA OUVERTE Le Jeudi 2 Août 1877

A PARIS, à la Société générale de Crédit Industriel et Commercial, rue de la Victoire, 72;  
A BRUXELLES, à la Banque de Bruxelles, 22, rue Royale;  
A MADRID, au Siège social.

La répartition se fera proportionnellement.

Les démarches nécessaires seront faites, dès la clôture de la souscription, pour faire admettre ces titres à la cote officielle de Paris. Les obligations seront cotées aux bourses de Madrid et de Bruxelles.

Dès à présent, on peut souscrire par lettre.

Purgatif et Dépuratif économique, efficace, facile à prendre, les Pilules écossaises de CAUVIN se trouvent dans toutes les pharmacies. 30 pilules, 2 fr.

Injection Brou et Capsules Ricord (Voir aux annonces).

Rob Boyveau-Laffeteur. — Sirop végétal dépuratif. (Voir aux annonces.)

**Refusez les contrefaçons.**  
— N'acceptez que nos boîtes en fer blanc, avec la marque de fabrique *Revalescière Du Barry*, sur les étiquettes.

**SANTÉ A TOUS** rendue sans médecine, sans purges et sans frais, par la délicieuse farine de Santé dite :

## REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres

La REVALESCIÈRE DU BARRY est le plus puissant reconstituant du sang, du cerveau, de la moelle, des poumons, nerfs, chairs et os; elle rétablit l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant, combattant depuis trente ans avec un invariable succès les mauvaises digestions (dyspepsies), gastrites, gastro-entérites, gastralgies, constipations, hémorroïdes, glaires, flatuosités, ballonnement, palpitations, diarrhée, dysenterie, gonflement, étourdissements, bourdonnement dans les oreilles, acidité, pituite, maux de tête, migraines, surdité, nausées, et vomissements après repas ou en grossesse, douleurs, aigreurs, congestions, inflammations des intestins et de la vessie, crampes, et spasmes, insomnies, fluxions de poitrine, chaud et froid, toux, oppression, asthme, bronchite, phthisie (consommation), dardres, éruption, abcès, ulcérations, mélancolie, nervosité, épuisement, dépérissement, rhumatisme, goutte, fièvre, grippe,

rhume, catarrhe, laryngite, échauffement, hystérie, névralgie, épilepsie, paralysie, les accidents du retour de l'âge, scorbut, chlorose, vice et pauvreté du sang, ainsi que toute irritation et toute odeur fébrile en se levant, ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac; faiblesses, sueurs dornes et nocturnes, hydro-pisie, gravelle, rétention, les désordres de la gorge, de l'haleine et de la voix, les maladies des enfants et des femmes, les suppressions, le manque de fraîcheur et d'énergie nerveuse.

Egalement préférable au lait, à la panade et à la nourrice, elle est, pour élever les enfants, par excellence, le seul aliment qui garantit contre tous les accidents de l'enfance.

Elle raffermi les chairs des personnes affaiblies ou boursoufflées. Quatre fois plus nutritive que la viande, sans échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecine. — 88 000 cures, y compris celles de Madame la Duchesse de Castellan, le duc de Plinskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur professeur Wurzer, etc., etc.

Cure N° 89,625.

Avignon, 18 avril 1876.

Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière Du Barry m'a guéri, à l'âge de 61 ans, d'une maladie épouvantable de vingt ans. — J'avais des oppressions les plus terribles et faiblesses à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes

avaient échoué; la Revalescière m'en a sauvé complètement en six semaines.

BOREL, née CARBONNETY, rue du Balai, 11.  
Cure n° 62,476.

Sainte-Romaine-des-Îles (Saône-et-Loire).  
Monsieur. — Dieu soit béni, la Revalescière Du Barry a mis fin à mes dix-huit années de souffrances de l'estomac et des nerfs, de faiblesses et de sueurs nocturnes.  
J. COMPARET, curé.

Certificat N° 69,719.

HYDROPIE. RÉTENTION. — Trois personnes en sont radicalement guéries. Pour les toux gagnées par un refroidissement, elle les arrête à la minute; pour les rétentions d'urine et les maux d'estomac, elle produit le meilleur effet et chasse la mélancolie.

LANGÉVIN, curé.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 12 kil., 60 fr. — Les Biscuits de Revalescière enlèvent toute irritation et toute odeur fébrile en se levant ou après certains plats compromettants : oignons, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. En boîtes de 4, 7 et 60 francs. — La Revalescière chocolatée rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus épuisés. En boîtes de 12 tasses, 2 fr. 25 c.; de 24 tasses, 4 fr.; de 48 tasses, 7 fr.; de 576 tasses, 60 fr.; ou environ 10 c. la tasse. — Envoi contre bon de poste, les boîtes de 32 et 60 fr. franco.

Le chocolat le plus pur est

La Perfection de Chocolat Du Barry.

Prix : 1/4 kil. sans vanille, 1 fr. 90 c.; avec vanille, 2 fr. 40 c., déposé des germes et de tout irritant, il est plus agréable, plus digestif et plus nutritif, sans échauffer. Il reste liquide dans la bouche, prouve de sa parfaite pureté. — Tout chocolat qui s'épaissit est falsifié d'amidon ou féculé indigeste.  
— Dépôt à Saumur, chez M. Common, rue Saint-Jean; M. GONDRAUD, rue d'Orléans; M. BASSON, successeur de M. TEXIER, M. NORMANDIN, rue Saint-Jean; M. J. ROUSSEAU, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du Barry et Co, 26, place Vendôme, et 8, rue Chaufgione, Paris.

### CHEMIN DE FER DE POITIERS

Service d'été, 11 juin 1877.

Départs de Saumur :		Arrivées à Poitiers :	
6 h. 20 m. matin.		10 h. 30 m. matin.	
11 — 20 — —		4 — 30 — soir.	
1 — 30 — —		9 — 7 — —	
7 — 40 — —		11 — 41 — —	
Départs de Poitiers :		Arrivées à Saumur :	
5 h. 50 m. matin.		9 h. 40 m. matin.	
10 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
12 — 30 — —		7 — 59 — —	
6 — 15 — —		11 — 20 — —	

Tous ces trains sont omnibus.

P. GODBT, propriétaire-gérant.

### COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 28 JUILLET 1877.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %		05	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	721 50	2 50		Canal de Suez	678 75		6 25	
4 1/2 %		05	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p.	645			Crédit Mobilier esp.	500	7 50		
5 %		10	Crédit Mobilier	130			Société autrichienne	492 50	10		
Obligations du Trésor, 1. payé.			Crédit foncier d'Autriche	477 50	5		OBLIGATIONS.				
Dép. de la Seine, emprunt 1857			Charentes, 500 fr. t. p.	135		2 50	Orléans	328 50			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860			Est	618 75	2 50		Paris-Lyon-Méditerranée	226			
— 1865, 4 %		4 50	Paris-Lyon-Méditerranée	1012 50		3 75	Est	323 75			
— 1869, 3 %		50	Midi	760			Nord	330 25			
— 1871, 3 %		50	Nord	4258 75		1 25	Ouest	326			
— 1875, 4 %		25	Orléans	1058 75		1 25	Midi	325			
— 1876, 4 %		50	Ouest	680			Charentes	195 25			
Banque de France			Vendée, 500 fr. t. p.	1275			Vendée	135			
Comptoir d'escompte			Compagnie parisienne du Gaz	497 50	2 50		Canal de Suez	531			
Crédit agricole, 200 f. p.			C. gén. Transatlantique								
Crédit Foncier colonial, 300 fr.											

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

GARE DE SAUMUR

(Service d'été, 5 juin 1877)

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

Départs de Saumur :		Arrivées à Angers :	
8 heures 30 minutes du matin, express-post.		10 h. 30 m. matin.	
6 — 45 — —		4 — 30 — soir.	
9 — 1 — —		9 — 7 — —	
1 — 36 — —		11 — 41 — —	
4 — 10 — —			
7 — 15 — —			
10 — 37 — —			

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

Départs de Saumur :		Arrivées à Tours :	
8 heures 30 minutes du matin, direct-matin.		9 h. 40 m. matin.	
6 — 45 — —		3 — 10 — soir.	
9 — 1 — —		7 — 59 — —	
1 — 36 — —		11 — 20 — —	
4 — 10 — —			
7 — 15 — —			
10 — 37 — —			

Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 8 h. 30.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

#### A VENDRE MAISON BOUVRES

Rue Notre-Dame, n° 15.

Précédemment occupée par veuve Boussiron, composée de deux pièces au rez-de-chaussée, premier étage, grenier, cave.  
S'adresser audit notaire. (396)

#### A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

#### APPARTEMENT

Rue du Marché-Noir.

S'adresser aux bains. (306)

#### VIN DE PROPRIÉTAIRE

Bordeaux ou Saint-Georges GARANTI RIGOREUSEMENT PUR ET NATUREL, pesant environ 10 degrés d'alcool, à 100 francs la pièce de 225 litres, rendue franco de fût, de régie et de port en gare de destination. **Mêmes crus supérieurs de 1874**, pesant 12 degrés, au prix de 200 et 250 francs la pièce. — Vve Hte Thomas, propriétaire de vignobles, à Béziers.



Nouveau produit dont je garantis l'efficacité pour la destruction des puces, punaises, mouches, moustiques, vers de laine, et tous autres insectes sans toucher à aucun meuble. Envoi franco par la poste; une boîte ingrédié, 1 fr. 75; deux boîtes, 3 fr. Mandats ou timbres-poste.  
S'adresser à M. BRIATTE, produits chimiques, à Tourncoing (Nord).

#### LES CÉLÉBRITÉS MÉDICALES recommandent l'emploi

#### du SAVON ROYAL de THRIDACE de VIOLET

pour l'hygiène, la fraîcheur et le velouté de la peau, du visage et des mains.

M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

### VÉRITABLES CAPSULES RICORD

FAVROT

Ces Capsules possèdent les propriétés toniques du **Goudron** jointes à l'action anti-blennorrhagique du **Copahu**. Elles ne fatiguent pas l'estomac et ne provoquent ni diarrhée ni nausées; elles constituent le médicament par excellence dans le traitement des maladies contagieuses des deux sexes, écoulements anciens ou récents, des catarrhes de la vessie et de l'incertitude d'urine. — Prix : 5 fr.

CHLOROSE, ANÉMIE

### PILULES ET SIROP FAVROT

au pyrophosphate de fer et de manganèse

CE SEL NE CONSTIPE PAS.

Solubilité complète. — Assimilation facile. — Saveur agréable. — Pas de constipation ni d'action sur les dents. — Il contient les éléments principaux du sang et des os. — Son action est héroïque chez les enfants débiles, les convalescents, dans le traitement de l'anémie, de la chlorose, de l'aménorrhée et de la leucorrhée. — Se vend sous forme de Sirop et de Pilules. — Prix : 3 fr.

CONSTIPATION ET MIGRAINE

### PILULES DU D<sup>r</sup> BONTIUS

Perfectionnées par FAVROT

Purgatif sûr, inoffensif, évacuant la bile et les glaires sans constipation ultérieure; très-utilité contre les affections résultant d'un état humorique du sang, les congestions cérébrales, etc.; augmentant l'appétit et régularisant les fonctions intestinales. — Prix : 2 fr.  
Dépôt général: pharmacie FAVROT, 102, rue Richelieu, à Paris, et dans toutes les pharmacies.

### INJECTION BROU

Hygiénique, infallible et préservatrice. Guérison prompte et sûre des écoulements récents ou chroniques et ayant résisté à toute autre médication. Guérit seule et sans rien y adjoindre; le bain préalable est le seul antiphlogistique employé. Se vend dans toutes les bonnes pharmacies de l'univers et à Paris, chez Jules Ferré, pharmacien, 102, rue Richelieu, succ<sup>r</sup> de M. Brou.

MM. CHANLOUINEAU et MAURICE demandent une demoiselle pour le rayon de mercerie.

ON DEMANDE UN CLERC au courant d'une étude de notaire. Bons appointements. S'adresser au bureau du journal.

## ROB

### BOUYEAU-LAFECTEUR

#### Médication Dépurative

Les Dépuratifs sont des médicaments qui ont la propriété d'enlever à la masse des humeurs, les principes qui en altèrent la pureté, et de les porter au dehors par quelques-uns des émonctoires naturels. Par l'administration des Dépuratifs on cherche à imiter la nature, c'est-à-dire à favoriser la tendance qu'elle montre souvent de la manière la plus évidente, à se débarrasser des produits d'un principe morbide quelconque.

La liste des médicaments dépuratifs est considérable, mais parmi ces derniers le **Rob Bouyeau-Lafecteur** a toujours été placé au premier rang, tant à cause de son efficacité constatée depuis un siècle (1778), que par sa composition **exclusive-ment végétale**.

Ce Sirop, agréable au goût, facilement supporté par les estomacs délicats, remplace avec avantage l'huile de foie de morue, le sirop antiscorbutique, les essences de salsepareille et les préparations à base d'iode ou de potassium ou de mercure.

Approuvé par l'ancienne Société royale de Médecine, admis dans les hôpitaux de la Marine française dès 1788, approuvé en 1850 en Belgique pour le service sanitaire de l'armée belge, il a été en dernier lieu autorisé dans tout l'empire de Russie.

Le **Rob Bouyeau-Lafecteur** est utile contre les affections de la peau, le rachitisme, les maladies dartreuses, scrofuleuses, et toutes celles qui sont liées à un vice du sang héréditaire ou acquis.

Comme dépuratif puissant, il complète les traitements commencés aux eaux minérales, détruit les accidents occasionnés par le mercure, et aide la nature à s'en débarrasser ainsi que de l'iode quand on en a trop pris.

Dépôt général du **Rob Bouyeau-Lafecteur**, à Paris, rue Richer, 12.

Dans toutes les Pharmacies.